



PROJET « ACCÈS À LA JUSTICE ET LUTTE CONTRE L'IMPUNITÉ EN HAÏTI » (AJULIH)

VERS UNE MEILLEURE PROTECTION DES DROITS HUMAINS DES PERSONNES EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ



RÉSULTATS ATTENDUS

- > Des lois inconstitutionnelles, qui discriminent les femmes, les enfants, les apatrides, les minorités sexuelles ou les détenu-e-s sont invalidées par les tribunaux et, mènent vers des réformes qui changent le système de justice en Haïti;
- > La lutte contre l'impunité se donne des dents grâce à des organisations de la société civile renforcées et à des avocat-e-s qui obtiennent des avancées judiciaires contre les responsables de violations des droits humains;
- > Les citoyen-ne-s les plus marginalisé-e-s et les plus démunie-e-s ont accès à un mécanisme de plainte et d'accès à la justice qui permet à l'Office de la Protection du Citoyen (OPC) d'améliorer concrètement leur situation;
- > L'OPC offre une voix aux personnes en situation de vulnérabilité, cerne clairement les violations de leurs droits humains et donne l'impulsion à des solutions durables par un plaidoyer et des recommandations étoffées au gouvernement;
- > Les citoyens haïtiens, informés et nourris de l'action de l'OPC, de la société civile et de ses avocat-e-s engagé-e-s, participent activement au dialogue avec l'État et sont un moteur de changement social.

ACCÈS À LA JUSTICE

Enquête, documenta-
tion et dénonciation

Aide juridique
et assistance judiciaire

Appuyer l'OPC pour lui permettre de contribuer plus efficacement à la protection et la mise en œuvre des droits humains grâce à :

- > une meilleure documentation des violations de droits humains;
- > une offre accrue de services de proximité au bénéfice des personnes en situation de vulnérabilité;
- > des services d'aide juridique ;
- > des actions de plaidoyer renforcées lui permettant de faire des recommandations et de proposer des solutions à l'État.

Les trois grandes composantes de ce projet sont : Accès à la justice, lutte contre l'impunité et la corruption et participation citoyenne.

DURÉE DU PROJET : 5 ANS (AVRIL 2017 - MARS 2022)

LUTTE CONTRE L'IMPUNITÉ

Litige
stratégique

Appui institutionnel
pour les OSC

Renforcer les organisations de la société civile et les avocat-e-s représentant les victimes de violations de droits humains pour leur permettre de faire une différence, par les voies juridiques et judiciaires, et pour les outiller en matière de lutte contre l'impunité et la corruption.

PARTICIPATION CITOYENNE

Plaidoyer

Éducation
citoyenne

Accroître la participation citoyenne à la consolidation de l'État de droit par des actions de plaidoyer plus efficaces, par le renforcement des capacités des organisations de la société civile et par une sensibilisation accrue du grand public, notamment de la jeunesse, à la revendication des droits humains, la lutte contre l'impunité et la corruption et la justice transitionnelle.

PARTENAIRES HAÏTIENS

Fondasyon Konesans ak Libète (FOKAL) <
Office de la Protection du Citoyen (OPC) <
Collectif contre l'impunité <
Organisations de la société civile, défenseurs des droits humains <
Associations d'avocat-e-s et juristes haïtiens <

PARTENAIRES ET COLLABORATEURS CANADIENS

> Protecteur du citoyen du Québec
> Centre d'études et de coopération internationale (CECI)
> École nationale d'administration publique (ENAP)
> Juristes et avocat-e-s spécialistes déployé-e-s pour des mandats court et moyen terme

UN PROJET QUI VISE PARTICULIÈREMENT LES FEMMES

Les femmes et les filles sont particulièrement fragilisées, étant à la fois plus souvent victimes d'injustice et davantage tenues à l'écart des outils juridiques permettant d'assurer leur défense. Pour répondre à ces enjeux, le projet prévoit une approche double de protection et de promotion.

Protection des droits des femmes et des filles

Les femmes et les filles seront les principales bénéficiaires des services de représentation juridique et judiciaire offerts par le projet. De même, les capacités des partenaires et acteurs locaux en matière d'égalité entre les femmes et les hommes seront renforcées par des formations.

Promotion des femmes comme actrices de changement

la gouvernance inclusive intrinsèque au projet passe irrémédiablement par une plus forte représentation des femmes tant dans les organisations de la société civile qu'au niveau des autres acteurs de la justice tels que les avocats, les fournisseurs d'aide judiciaire ou les juges.



AVOCATS SANS FRONTIÈRES CANADA ET SON IMPLICATION EN HAÏTI

Fondée en 2002, ASFC est une organisation non-gouvernementale de coopération internationale dont la mission est de soutenir la mise en œuvre des droits des personnes en situation de vulnérabilité par le renforcement de l'accès à la justice et à la représentation juridique.

Le projet s'appuie sur de nombreuses années de collaboration entre ASFC et ses partenaires locaux en Haïti, où ASFC déploie son expertise et ses activités depuis 2005-2006 et y jouit d'une présence permanente depuis 2010. Le projet tire également sa pertinence de l'expérience gagnée ces dernières années par ASFC dans le domaine de l'accès à la justice au bénéfice des personnes en situation de vulnérabilité au Guatemala, en Colombie, au Mali et dans plusieurs autres pays d'Amérique latine, des Caraïbes et de l'Afrique.